DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS A L'ASSEMBLEE NATIONALE

DU 23 NOVEMBRE 1958

Électrices, Électeurs,

Le Parti Socialiste n'avait cessé de demander la **suppression du scrutin absurde et injuste,** dit d'apparentement, selon lequel a été élue le 2 janvier 1956 l'Assemblée Nationale. J'ai moi-même, en son nom, à plusieurs reprises, du haut de la tribune, préconisé le retour au scrutin uninominal à deux tours. L'opposition farouche des communistes, du M.R.P. et d'une partie de la droite réactionnaire a fait échouer alors cette réforme électorale nécessaire.

Le Gouvernement du Général De Gaulle nous a enfin donné ce mode de scrutin, simple et clair, que nous réclamions depuis longtemps et selon lequel vous allez voter le 23 novembre.

L'impuissance de la législature qui s'achève, l'instabilité ministérielle s'expliquent en grande partie par les conséquences néfastes du système électoral que nous dénoncions, par la multiplicité des petits groupes et partis mal définis qui, de nouveau, prolifèrent depuis qu'est connue la date des élections et, surtout, par **la conjugaison dans tous les scrutins importants à l'Assemblée Nationale des voix communistes et réactionnaires.**

C'est ainsi qu'a été renversé le Gouvernement à direction socialiste de Guy Mollet — le seul qui ait vraiment gouverné — après seize mois d'exercice, et ceux de M. Bourgès-Maunoury et de M. Gaillard, chacun après cinq mois. **Les communistes et la droite,** qui espèrent tant du désordre, **sont responsables des crises ministérielles.** Le Parti Socialiste, au cours de cette législature écourtée, **a accordé avec loyauté toutes ses voix aux Gouvernements** qui affrontaient des circonstances difficiles, tandis que 50 soi-disant indépendants votaient contre ces Gouvernements dans lesquels ils étaient représentés.

Le désordre, la guerre civile, ainsi provoqués, ont bien failli éclater. L'investiture du Général De Gaulle par l'Assemblée Nationale le 1er juin — **INVESTITURE QUE JE SUIS FIER D'AVOIR VOTEE,** ce qui m'a valu, une fois de plus, les injures des communistes — nous a évité ces affreux et mortels périls. Elle a sauvé la République et les libertés civiques, auxquelles le nouveau Chef du Gouvernement manifeste un respectueux attachement.

Le Parti Socialiste a décidé d'**approuver la nouvelle Constitution,** après avoir obtenu du Général De Gaulle des modifications que celui-ci a jugées sages et bienfaisantes. Malgré la campagne personnelle, violente et effroyablement coûteuse menée contre De Gaulle par les communistes, cette Constitution a été approuvée par le peuple français à une écrasante majorité.

Les élections des 23 et 30 novembre 1958 détermineront si **la politique libérale** entreprise par le Général De Gaulle, **au grand désappointement des réactionnaires** et à notre très grande satisfaction, pourra être poursuivie, sans troubles, pour le bien du pays et pour la paix.

Fidèle à lui-même, le Parti Socialiste la soutiendra et lui apportera l'adhésion de ses millions d'électeurs. Fidèle à moi-même qui appartiens à ce parti depuis ma jeunesse, je ferai de mon mieux pour que notre Département bénéficie du **RENOUVEAU** que nous souhaitons et voulons contribuer à assurer à notre Pays.

Ceux qui me connaissent, ceux qui m'ont vu à l'œuvre dans les Basses-Alpes depuis bientôt 8 ans, savent que je ne suis pas un donneur de promesses. Je ne me livrerai pas à l'exercice facile qui consiste à mettre sous les yeux des électeurs un catalogue de réformes et de projets alléchants.

Nous approuvons toutes les initiatives déjà prises pour ramener l'ordre, la légalité et

LA PAIX EN ALGERIE

et nous tâcherons d'en susciter de nouvelles.

Nous restons convaincus de la nécessité du rapprochement des peuples, sans considération de leur régime intérieur et nous continuerons à œuvrer, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, pour

LE DESARMEMENT GENERAL, SIMULTANE ET CONTROLE

qui, seul, peut arrêter les dangereuses expériences nucléaires.

Nous avons été les seuls à établir un projet de

REFORME FISCALE.

Il est indispensable et urgent d'en finir avec ce fatras de taxes, qu'on appelle improprement système fiscal, qui facilite la fraude tout en inquiétant et en importunant le contribuable.

Il faut aussi réaliser

LA REFORME ET LA DECENTRALISATION ADMINISTRATIVES,

traiter et régler localement les questions locales, supprimer la paperasse inutile et les pertes de temps qui augmentent le coût des travaux.

Nous restons soucieux de la **politique sociale,** pour laquelle les Socialistes ont tant fait. Nous nous efforcerons d'améliorer le sort des **Vieux** — je suis le Président d'Honneur de leur Fédération Nationale.

Les petits commerçants, les petits fonctionnaires, les ouvriers, les petits exploitants agricoles, dont le sort n'a cessé de s'aggraver, peuvent compter sur nous. Par l'organisation des marchés et des circuits commerciaux, on peut à la fois payer plus équitablement le producteur et alléger les charges du consommateur. Pour les artisans et petits commerçants, j'ai déposé une proposition de loi tendant à « modifier les conditions dans lesquelles les travailleurs indépendants âgés doivent participer aux Caisses d'Allocations Familiales ».

Dans toute une région bas-alpine, de Riez à Valensole, à Saint-André-les-Alpes et à Thorame-Haute, sévit une crise qui remplit d'angoisse les petits paysans. **La mévente du lavandin et de la lavande** les accule à la ruine. J'ai déjà déposé deux propositions de loi destinées à remédier à cet état de choses menaçant. Je continuerai à rechercher avec les intéressés les moyens de les protéger, de les défendre contre la spéculation.

Car je n'ai pas, loin de là, négligé les problèmes départementaux et locaux. Les Maires m'ont toujours trouvé à leurs côtés pour les aider à moderniser leurs communes.

J'ai défendu avec âpreté le maintien de **la Centrale Thermique de Sainte-Tulle** — que son défenseur naturel avait, hélas ! abandonnée — Je lutte sans arrêt pour le maintien de l'exploitation de **la Mine de Sigonce.**

Nous nous efforcerons de développer toutes les possibilités de ce Département. Le tourisme, la création de lycées d'altitude, l'amélioration des rendements agricoles.

Nous veillerons à ce que les travaux de l'E.D.F. sur la Moyenne-Durance, ainsi que la construction du Barrage de Sainte-Croix-du-Verdon, entraînent un renouveau industriel et agricole des Basses-Alpes. Nous continuerons à collaborer étroitement avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers.

Ancien Combattant de 14-18, Résistant de 40-44, Républicain et Socialiste de toujours, je reste le serviteur de cet Idéal de Liberté, de Justice Sociale et de Fraternité Humaine pour lequel tant d'hommes de ma génération sont morts ou ont souffert.

Je crois en la France, en la République, en la Paix !

Marcel-Edmond NAEGELEN

Député sortant des Basses-Alpes
Conseiller Général de Saint-André-les-Alpes
Ancien Ministre
Blessé de Guerre — Croix de Guerre 14-18 et 39-45
Médaille de la Résistance avec Rosette
Médaille Militaire
Commandeur de la Légion d'Honneur
au titre de la Défense Nationale

IMP. R. VIAL - DIGNE